

Registre des délibérations - Délibération n° 14 : 20/03/2018

COTISATION ANNUELLE 2018 À LA BASE DE DONNÉES APIDAE

L'an deux mille dix-huit, le Comité syndical du syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional de Camargue s'est réuni à Arles le vingt mars à 9h30 sous la présidence de Monsieur Roland Chassain.

► **Étaient présents :**

- **Représentant du Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur :** Cyril Juglaret
- **Représentants du Conseil départemental des Bouches-du-Rhône :** Corinne Chabaud, Patricia Saez
- **Représentants des Communes :**
 - Commune d'Arles : Alain Dervieux, David Grzyb, Pierre Vétillart
 - Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jean-Paul Gay
 - Commune des Saintes-Maries-de-la-Mer : Christelle Aillet, Isabelle Henault, Roland Chassain, Roger De Murcia, Patrick Pac
- **Représentants des établissements publics :**
 - Chambre de Commerce et d'Industrie du Pays d'Arles : Didier Honoré
 - Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bernard Arsac
 - Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Henri Rivas
 - Métropole Aix-Marseille-Provence : Aline Cianfarani
 - Communauté d'agglomération Arles Crau Camargue Montagnette : Nicolas Juan
 - Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bernard Arsac

► **Avaient donné pouvoir :**

Commune d'Arles : Nicolas Koukas à Alain Dervieux
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Martial Alvarez à Jean-Paul Gay

► **Étaient absents-excuses :**

Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur : Mireille Benedetti, Pascale Licari, Jean-Marc Martin-Teissere
Conseil départemental des Bouches-du-Rhône : Bruno Genzana
Commune de Port-Saint-Louis du Rhône : Jérôme Bernard, Marc Minoretti
Chambre d'Agriculture des Bouches-du-Rhône : Bertrand Mazel
Chambre de Métiers et de l'Artisanat des Bouches-du-Rhône : Jean-Marc Taieb
Syndicat Mixte de Gestion des Associations Syndicales du Pays d'Arles : Bruno Blohorn, Bertrand Mazel

► **Le Conseil de Parc était représenté par 13 membres**

► **Autres personnes présentes :**

Jacques Blondel, co-Président du Conseil scientifique et d'Éthique du Parc naturel régional de Camargue
Magali Touverey, Trésorerie de Saint-Rémy de Provence
Rémi Lingueglia, Direction du Développement des Territoires et de l'Environnement, Conseil régional Provence-Alpes-Côte d'Azur
Olivier Briand, chargé de mission « Grand delta et zones humides », Conseil départemental des Bouches-du-Rhône
Régis Vianet, Directeur général du Parc naturel régional de Camargue
Sophie Charitos, responsable de la gestion administrative et financière des espaces naturels, Parc naturel régional de Camargue
Cécile Héritier, assistante de Direction, Parc naturel régional de Camargue

Nombre de membres		
En exercice	Présents et représentés	Votants
30	19	19

Nombre de voix	
En exercice	Votants
78	46

Date de convocation 18/12/2017 RC - 694/695



Délibération n° 14 : 20/03/2018

COTISATION ANNUELLE 2018 À LA BASE DE DONNÉES APIDAE

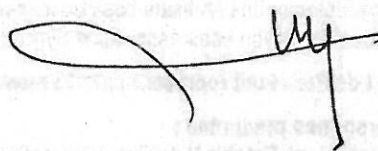
Les offices de tourisme et les Parcs naturels régionaux de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur font partie du Système d'Information Touristique inter régional APIDAE. Cette plateforme vise à la mutualisation et à l'enrichissement des données touristiques à l'échelle départementale, ainsi qu'à leur diffusion au-delà du département et de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. APIDAE est à la fois un réseau d'utilisateurs, une plateforme de travail collaborative, et une gamme de services pour accompagner chacun dans la réussite de ses projets numériques.

- Gérer les informations touristiques et institutionnelles
- Accéder aux informations touristiques de tout le réseau
- Diffuser les informations touristiques.

La plateforme APIDAE Tourisme est une base d'informations en ligne. Elle permet de **créer et de diffuser de l'information touristique**. Libres, fiables et actualisées, les données à disposition sont des contenus éditoriaux et multimédia à forte valeur ajoutée. Elles permettent à tous de valoriser l'offre des destinations dans des projets de toutes natures (site internet, application mobile, édition numérique et papiers, etc...). Le Parc naturel régional de Camargue utilise et renseigne cette base d'informations dans le cadre du réseau des PNR de la Région. Cette base valorise notamment les itinéraires proposés dans le cadre de « Chemins des Parcs et chemins de la biodiversité ».

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, l'assemblée autorise le Président à inscrire au budget primitif la somme de 984 Euros au titre de la cotisation au réseau APIDAE d'informations touristiques.

Ainsi fait et délibéré le jour, mois et l'an susdits



Le Président,
Roland Chassain

Certifié exécutoire compte tenu
de la transmission en Préfecture le **26 MARS 2018**
Et de l'affichage effectué le **26 MARS 2018**

